

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR




**RAPPORT D'EVALUATION EXTERNE DU
PROGRAMME DE MASTER EN « GÉNIE
LOGISTIQUE» DU GROUPE AFI
L'UNIVERSITÉ DE L'ENTREPRISE
(AFI – L'UE)**

L'équipe d'évaluation :

- Pr. Roger Marcelin FAYE, Président
- Dr. Mame Demba THIAM, Membre
- Dr. Abou LY, Membre

Signature :

Pour l'Equipe, le Président



novembre 2016

Table des matières

<i>Avant-propos</i>	3
Introduction	4
1. Présentation de l'Institution	4
2. Avis sur le Rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur le terrain	6
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup	8
5. Points forts du programme	17
6. Points faibles du programme	18
7. Appréciations générales du programme	19
8. Recommandations à l'Etablissement	20
9. Recommandations à l'attention de l'ANAQ-Sup	21
10. Proposition décision :	21

Avant-propos

Le Groupe AFI-l'Université de l'Entreprise, en abrégé (AFI-l'UE) a présenté un rapport d'auto-évaluation auprès de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieure (ANAQ-Sup) en vue de l'accréditation de son diplôme de Master en Génie Logistique.

C'est ainsi que l'ANAQ-Sup a désigné une équipe d'experts/évaluateurs externes dont la composition est donnée ci-dessous :

Président : M. Roger Marcelin FAYE Professeur Titulaire des Universités

Membres : M. Mame Demba THIAM Maître de Conférences des Universités

M. Abou LY Docteur

La visite a eu lieu le Lundi 04 Juillet 2016 de 9h 15mn à 17h 15mn.

La rédaction du rapport a été effectuée par l'équipe d'experts/évaluateurs externes en format et selon le modèle recommandé par l'ANAQ-Sup.

Introduction

Le Groupe AFI-l'Université de l'Entreprise, en abrégé, Groupe AFI-l'UE est localisé à la Zone B1, rue G, DAKAR-SENEGAL.

L'administration principale est logée au sein du campus de la Zone B1. La totalité des enseignements du Master de Génie Logistique, sujet de l'évaluation, se fait dans ce Campus.

Les locaux destinés à la pédagogie sont composés :

- de plus d'une dizaine de salles de cours équipées de vidéoprojecteurs ;
- de deux salles informatiques équipées d'ordinateurs connectés à Internet ;
- une bibliothèque relativement fournie ;
- un local de reprographie ;
- une salle des professeurs.

A ces locaux pédagogiques, existent des points d'accès Internet desservis par un Wifi. On note aussi l'existence d'une cafétéria et d'un restaurant spacieux.

En somme, les locaux sont largement adaptés pour l'accueil des étudiants du programme en évaluation ainsi que les étudiants des autres formations parallèles qui s'y déroulent.

1. Présentation de l'Institution

Le Groupe AFI-l'UE a été créé en 1993 par un couple d'experts comptables, Madame et Monsieur Papa Samba COULIBALY.

AFI-l'UE est un Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur (EPES) autorisé par arrêté ministériel N°066176/MEN/DFP du 20/10/1995 et agréé par décision du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche sous le N°004253/MEN/DES du 25/11/2009.

Son organisation et sa pédagogie se déclinent dans une gamme de programmes en formation initiale et en formation continue.

L'institution prépare aux diplômes post-bac de Licence et de Master dans plusieurs spécialités, entre autres, le Master « Génie Logistique » qui est proposé ici, pour évaluation, en vue de l'obtention de l'accréditation de l'ANAQ-Sup.

2. Avis sur le Rapport d'auto-évaluation

Le Groupe AFI-l'UE renseigne, sans note de service, sur la mise en place d'un Comité de pilotage composé d'un représentant de l'Autorité académique, d'un représentant du Conseil d'Orientation Scientifique, d'un représentant de l'administration centrale, de quatre représentants du corps

enseignant, d'un représentant des Personnels Administratifs et Techniques (PATs), de deux représentants des étudiants et du responsable qualité.

Après la constitution du comité de pilotage qui s'est fixé pour mission de gérer le processus d'auto-évaluation et d'élaborer le rapport, une commission technique composée de quelques membres du personnel du Groupe AFI-I'UE a été constituée mais toujours sans note de service. La mission de cette commission technique est déclinée comme étant la collecte des informations, l'analyse des données et la rédaction des réponses aux différentes questions se rapportant aux standards propres à chaque champ d'évaluation. C'est ainsi qu'un responsable a été désigné, sans note de service, pour chaque champ d'évaluation.

La rédaction du rapport d'auto-évaluation a suivi les grandes lignes du référentiel de l'ANAQ-Sup. Cependant, il est nécessaire de signaler qu'il aurait été préférable d'annexer un document montrant le plan d'actions déroulé par AFI-I'UE afin d'atteindre les standards à problème, suite à la première évaluation de 2015. Il faut aussi noter que les documents tels que :

- la maquette du Master Génie Logistique (Annexe 7), jointe dans le dossier, a vu la remise sur place d'une mise à jour différente du document annexé ;
- le plan stratégique (Annexe 8) : n'a pas été joint, un document volumineux a été mis à disposition des experts sur place ;
- la feuille de présence de la réunion de filière Génie Logistique en date du 14/4/2016 dirigée par Monsieur Mamadou FAYE, Responsable de la filière et Président du Comité de Pilotage, n'a pas été signée par ce dernier, ce qui pose de sérieuses réserves sur certains Procès-verbaux annexés ;
- l'organigramme académique (Annexe 18) ne mentionne pas le Conseil Académique, alors que dans la présentation liminaire de l'établissement, un accent particulier a été mis sur cette entité qui constitue un point fort de l'établissement du fait de l'assistance qu'elle apporte pour une meilleure amélioration du programme ;
- les contrats, Curriculum Vitae (CV), copies des diplômes des enseignants de la filière «Génie Logistique», des membres du Conseil d'orientation Scientifique et du Conseil Académique n'ont pas été joints au document du rapport d'auto-évaluation. Par contre, et à la demande des experts/évaluateurs externes, certains ont été fournis sur place en format papier.

Globalement, ces faits n'ont pas facilité le travail d'expertise préalable à la visite.

L'offre de formation, dans ses grandes lignes, est acceptable telle que présentée dans les documents, encore faudrait-il qu'elle soit stabilisée. Cependant, on remarque, par exemple, les volumes horaires attribués aux Unités d'Enseignement (UE) ne sont pas proportionnels aux crédits attribués, les éléments constitutifs ne sont pas crédités. Des correctifs dans ce sens sont vivement souhaités.

3. Description de la visite sur le terrain

3.1 Description de la visite sur le terrain

L'équipe des experts/évaluateurs est arrivée à AFI-l'UE dans son ensemble à 8h 45mn. Elle a été reçue par Messieurs Macoumba SEYE, responsable Qualité et Mamadou FAYE, Président du Comité de Pilotage.

Après quelques minutes d'attente, l'administration de l'institution (voir Tableau ci-dessous) avec à sa tête la vice-présidente Mme Coulibaly a installé, dans une salle de cours au Rez-de-chaussée, l'équipe des experts/évaluateurs conduite par le Président, Professeur Roger Marcelin FAYE accompagné des membres Mame Demba THIAM et Abou LY.

A la suite des salutations d'usage, les travaux ont réellement démarré à 09h 15mn sous la présidence du Professeur FAYE.

N°	PRENOMS ET NOM	FONCTION
1	Mme Mariama COULIBALY	Vice-présidente
2	M. Pape Mady COULIBALY	Directeur des programmes et des études
3	Monsieur Malick MBOW	Conseiller
4	M. Macoumba SEYE	Responsable Qualité
5	M. Léandre BIAGUI	Responsable des programmes Master
6	M. El Hadji DIOP	Chef service communication et recrutement
7	M. Modou TOP	Directeur Parcours Licence
8	M. Aboubakrine Sadikh DIAGNE	Responsable Domaine Juridique et Fiscal
9	M. Modou DIENG	Responsable Domaine Gestion
10	Pr Mouhamed El Bachir WADE	Directeur académique

D'abord, en rapport avec les grandes lignes de l'agenda de la journée, le déroulement en continu de la journée, sans observer la pause comme initialement prévue, a été proposé et adopté par l'ensemble des participants. Malgré cela, une courte pause d'une trentaine de minutes a été observée à 14h20.

Ensuite, la présentation sommaire de l'établissement, ses missions de formation et sa gouvernance a été faite par Mme COULIBALY. Puis, Monsieur Papa Mady COULIBALY, Directeur des programmes et des Etudes, a déroulé la présentation du programme de Master Génie Logistique. Ces deux exposés faits à l'aide d'un support Powerpoint ont été bien appréciés.

A la suite, de ces exposés et durant 01h 45mn, les discussions, échanges et demandes de documents complémentaires se sont déroulés. Il s'est agi plus précisément de parcourir avec l'institution le document d'auto-évaluation, d'examiner les faits et éléments de preuve, de les analyser et éventuellement, demander des documents complémentaires. C'est ainsi que des documents complémentaires ont été sollicités, notamment, les dossiers de certains enseignants et personnes ressources du Comité de pilotage, du Conseil Académique, du responsable de filière Génie Logistique, etc.

Auparavant, l'équipe d'experts/évaluateurs a noté, pour le déplorer l'absence de Monsieur Mamadou FAYE, Président du Comité de pilotage, qui s'est absenté après nous avoir accueilli.

Globalement, les autorités de l'Institution ont coopéré et répondu aux questionnements de l'équipe d'experts/évaluateurs.

Après ces échanges, l'équipe d'experts/évaluateurs a reçu pour entretien et discussions, tour à tour :

- quatre enseignants du programme : Mme Ndèye Seynabou NDIAYE, Messieurs Ibrahima NDIAYE, Mor GASSAMA et Ousmane Cisse ;
- quatre PATS impliqués dans la gestion du programme : Messieurs Léandre BIAGUI, Moustapha NDIONE, Albert N.C. THIOR et Mamadou FAYE (rappelé par l'administration de AFI-l'UE) ;
- trois étudiants (02 de M1 et 01 de M2) du programme évalué : Mme Sarah NGAMBIA, Messieurs Kleyffe AVOUNGOU et Ababacar SY.

Par la suite, une visite des locaux (locaux pédagogiques, bibliothèque, bloc administratif, reprographie, cafétéria, restaurant, toilettes) a été organisée sous la houlette de Monsieur Malick MBOW. Le dispositif de sécurité incendie avec la présence d'extincteurs aux normes, et l'environnement global de l'institution ont été montrés.

Après la visite des locaux, dans la salle qui les avait accueillis en plénière avec l'équipe de AFI-I'UE, l'équipe d'experts/évaluateurs a tenu sa séance de synthèse en vue de la restitution orale. Cette restitution, faite par le président, Professeur FAYE, a été articulée sur les points forts et faibles de l'institution, puis sur les recommandations à l'attention de AFI-I'UE.

Après les remerciements à l'endroit des autorités de AFI-I'UE pour la bonne organisation de la visite et les échanges réguliers entre les deux parties, la visite a pris fin vers 17h 15mn.

3.2 Appréciation de la visite

De manière générale, la visite s'est déroulée dans une atmosphère marquée d'échanges en toute objectivité entre personnes responsables et professionnelles avec un sentiment d'écoute et de compréhension.

L'équipe d'accueil de AFI-I'UE était composée de personnalités membres de l'administration et disposées à une collaboration franche, étant entendu que toutes les deux parties souhaitent œuvrer pour le meilleur de l'Enseignement supérieur au Sénégal.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études

Standard 1.01 : *Le programme d'études est régulièrement dispensé.*

Appréciation globale du standard

Depuis la création du Master GL en 2005 par AFI-UE, le programme d'études décliné avec ses Unités d'Enseignement est régulièrement dispensé aux étudiants et, il est défini sans confusion dans la maquette pédagogique. Ce programme est aussi dispensé de manière stable même si, certaines modifications ne sont pas souvent portées à la connaissance générale des étudiants et des autorités compétentes. Cette année, le programme n'a enregistré que deux étudiants en Master 2 contre trois l'année dernière.

STANDARD ATTEINT

Standard 1.02 : *Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.*

Appréciation globale du standard

Pour permettre à chaque étudiant d'acquérir le savoir, le savoir-faire et les connaissances intrinsèques au Master GL, le programme de formation proposé par AFI-UE s'appuie sur :

- des méthodes et des outils pédagogiques adéquats et conformes à l'Enseignement Supérieur ;
- des objectifs de formation clairement définis dans le manuel des procédures et en adéquation avec le système LMD.

Mais toutefois, ces objectifs restent très étreints dans les plans et syllabus de cours des enseignants - trouvés sur place - eu égard à la capitalisation :

- du volume horaire qui est inférieur au quantum horaire réellement affecté aux enseignants ;
- de la grille d'évaluation ou de la notation des soutenances de mémoire de Master ;
- des méthodes d'évaluation concernant les visites d'entreprises.

Autrement dit, les entretiens avec les PER, les étudiants, les PATS et le responsable de la filière ont permis :

- de déceler certaines failles et limites qui sont spécifiques au niveau d'études de ces derniers malgré leurs expériences ;
- de comprendre globalement les contradictions existant entre certaines données contenues dans le rapport d'auto-évaluation et les éléments de preuves trouvés sur places tels que les contrats des permanents (l'ensemble des PER intervenant dans le Master GL sont des vacataires, cf. page 19 du rapport d'auto-évaluation) et conditions d'admission des étudiants à ce Master (absence d'entretien de recrutement selon les étudiants, cf. Annexe 45 – page 101) ;
- de remarquer l'absence de définition de compétences et de grades des membres du comité de sélection des étudiants et du responsable de la filière GL ;
- de remarquer l'absence d'une note de service ou acte nominatif des membres du Conseil d'Orientation Scientifique (COS) (cf. les Annexes 11 à 16, page 31 et page 12 du rapport d'auto-évaluation, paragraphe 2).

STANDARD NON ATTEINT

Standard 1.03 : *Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.*

Appréciation globale du standard

Le programme de formation du Master GL de AFI-I'UE s'efforce à utiliser des voies et des moyens adaptés à ses besoins pour apporter entre autres, des réponses adéquates à la formation professionnelle qu'il offre à ses étudiants. Ainsi, la présence de la Confédération Nationale des Employeurs du Sénégal (CNES) dans son Conseil d'Orientation Scientifique (COS) et les accords de partenariats signés avec des entreprises sénégalaises (Convention de partenariat Crédit Mutuel du Sénégal, Protocole avec AXA SENEGAL) permettent à AFI-I'UE de garder des relations avec le milieu professionnel et socio-économique.

AFI-I'UE dispose par ailleurs, d'un service d'insertion chargé entre autres, du pilotage et de la gestion des démarches estudiantines ayant trait à la recherche de stage.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 2 : Organisation interne et gestion de la qualité

Standard 2.01 : *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.*

Appréciation globale du standard

Les informations issues des entretiens menés auprès des PER et des étudiants montrent que :

- la communication ne passe pas comme souhaitée et recommandée par certains acteurs comme les PER et les étudiants ;
- l'information doit être réorganisée et recentrée au tour des objectifs spécifiques de la formation et de l'étudiant ;
- les flux d'information associés et le mode de décision sont entre autres, centralisés et sont rigides au niveau du sommet hiérarchique ;
- le responsable de la filière **GL** n'a jamais élaboré un rapport d'activité semestriel de son programme, ni un bilan annuel des activités pédagogiques de sa filière, ni un document de synthèse, ni un tableau synoptique des activités semestrielle et annuelle de la filière GL de AFI-I'UE ;

- les décisions sont souvent prises de manière verticale, même si, la forme des organigrammes administratif et académique semble montrer le contraire (**Annexes 17 et 18 : pages 95 et 99**).

Cependant, il faudra noter que :

- des PV de réunion de filière existent dans la base de données mais ne sont ni traités, ni analysés, ni diffusés, ni portés à la connaissance des PER ;
- des efforts particuliers et considérables sont consentis pour améliorer la qualité de l'information et son accessibilité ;
- les responsabilités et rôles des responsables de classe ne sont pas clairement définis.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 2.02 : *Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.*

Appréciation globale du standard

Malgré la présentation de contrats de permanents et associés trouvés sur place et des éléments de preuve concernant le programme d'études, nous avons constaté après vérification et entretien avec des personnes ressources :

- tous les PER intervenant dans ce Master sont vacataires (**Page 19–27**) ;
- un problème de représentativité et de niveau d'études des PER dans la mise en œuvre du programme, car 67% des enseignants intervenant dans le programme du Master GL ne disposent que d'un Master/DESS/DEA/MBA, cf. page 19 ;
- une implication partielle et très étreinte des PER dans les processus et procédures de décision aussi bien au niveau opérationnel que fonctionnel ;
- une absence d'un processus qui permet au PER d'amender, d'annuler et/ou de donner leur opinion sur les enseignements et/ou les décisions administratives concernant le(s) module(s) dans le(s)quel(s) ils interviennent.

Cependant, il faudra noter :

- l'existence d'un processus qui permet aux étudiants d'évaluer les PER ;
- les PER ne sont pas informés de leur évaluation ;
- l'existence d'un cadre qui permet aux PER de s'exprimer librement et de faire des propositions allant dans le sens de l'amélioration des programmes d'études.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 2.03 : *Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin d'adapter périodiquement l'offre d'études.*

Appréciation globale sur le standard

Les entretiens qu'on a eus avec les PATS, les PER et les étudiants ont montré qu'il n'existe pas, au niveau de l'Institut, un dispositif spécifique de contrôle de la qualité des enseignements et de la pédagogie au service des enseignants.

Il serait alors judicieux de promouvoir l'utilisation de ces outils dans des programmes de formations tels que le Master GL, eu égard au référentiel de qualité aussi bien pour les activités pédagogiques qu'administratives de AFI-l'UE. A cela, s'ajoute aussi l'exploitation des fiches d'évaluation des enseignements et des PER. Et compte tenu du caractère évolutif de la logistique, les résultats d'évaluations, les contenus et les programmes de planification du programme doivent être revisités par des professionnels, des personnes qualifiées et des PER adaptés.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 3 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 3.01 : *Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.*

Appréciation globale du standard

La maquette annexée (**Annexe 9 – Page 15**) et insérée dans le rapport d'auto-évaluation (**Page 25 à 26**) est différente de celle présentée à l'équipe d'experts/évaluateurs externes au cours de la présentation du programme du Master **GL**. Malgré cette omission, nous avons constaté que cette maquette présentée à la dernière minute, n'était pas aussi bien structurée en ce sens que, le dernier semestre (**n° 10**) n'est pas consacré au stage d'études et par conséquent, ne respecte pas les principes du système LMD.

Aussi, nous remarquons que le responsable de la filière **GL**, Alumni de AFI-l'UE (Licence puis Master dans cet EPES), ne dispose pas d'un diplôme de Baccalauréat qui est entre autres, une condition nécessaire d'accès aux études supérieures.

Ces faits montrent qu'il y a une nécessité de procéder à des ajustements internes indispensables au niveau de la maquette et dans le système globalement voire le processus de recrutement des étudiants, des responsables de filière et/ou des PER entre autres.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 3.02 : *Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.*

Appréciation globale du standard

Le programme d'études du Master GL de AFI-l'UE enveloppe les domaines d'activité couverts par les fonctions logistiques. Et dans son ensemble, le programme comporte des Unités d'Enseignement théoriques et pratiques (stages) créditées selon les normes du système LMD. Outre les méthodes d'enseignement employées tels que les CM, les TD, les TP, les stages et les sorties d'entreprise, on peut évoquer les séminaires animés par des professionnels et crédités selon des règles inhérentes aux principes et au processus de l'enseignement supérieur. Remarquons que les conditions de passage de M1 à M2 ne sont pas conformes aux articles, aux décrets, aux chartes et aux règlements relatifs au diplôme de Master.

Les enseignants peuvent en toute latitude définir les objectifs généraux et spécifiques de leur cours par le biais de leur syllabus respectif qui d'ailleurs, ne sont pas systématiquement remis aux étudiants.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 3.03 : *Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont réglementées et publiées.*

Appréciation globale du standard

Pour obtenir le Diplôme de Master GL de AFI-l'UE, tout étudiant doit obligatoirement valider l'ensemble de ses crédits semestriels conformément aux dispositions régissant les règles d'obtention du Diplôme de Master. L'étudiant déclaré admis après ces examens reçoit de l'Institut une attestation d'admission. La délivrance du diplôme de Master GL est soumise à des critères et règles propres au système LMD et à l'enseignement privé professionnel.

STANDARD ATTEINT

Conclusion sur le standard :

Nous avons constaté que le programme d'études de ce Master n'a élaboré ni un programme d'accompagnement, ni un plan d'insertion et de soutien permettant de maintenir les étudiants ayant un niveau intellectuel assez étrenci. Peut-être que, l'EPS n'a pas, dans ces conditions, jugé nécessaire de mettre en place des stratégies et/ou des dispositifs pour faciliter la progression et l'insertion de cette catégorie d'étudiants dans son programme.

STANDARD ATTEINT

Champ d'évaluation 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER)

Standard 4.01 : *L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue didactique et qualifié scientifiquement.*

Les 67% des enseignants, soit 18 enseignants sur les 27 que compte le Personnel d'Enseignement et de Recherche, qui interviennent dans le programme du Master GL de AFI-l'UE ne disposent pas d'un titre de doctorat. Autrement dit, ils ne sont officiellement que titulaires d'un diplôme de Master, d'un DESS, d'un DEA ou d'un MBA, En sus de ce constat, le responsable de la filière diplômé de AFI-l'UE n'est pas titulaire d'un diplôme de baccalauréat. Ce qui pose entre autres :

- un problème relativement aux règles académiques dans la sélection des étudiants et le recrutement des PER, car il s'agit ici de l'Enseignement supérieur ;
- un problème de compétence de ces 18 enseignants titulaires d'un diplôme de Bac+5 qui interviennent dans un programme de Master 2.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 4.02 : *La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.*

Appréciation globale du standard

Les contrats d'engagement couvrant toutes les unités d'enseignements et les cahiers de texte n'ont pas été fournis. Les rôles des enseignants sont bien définis à l'engagement. Cependant, certains enseignants viennent avec leur projet de programme et leur syllabus en main et l'Institution prend en compte cet état de fait. L'existence d'un statut du PER pourrait

permettre de mieux appréhender et de cerner les différentes tâches confiées au PER en fonction du temps de travail.

Concernant les volumes horaires consacrés aux activités d'enseignement du Master GL, ce standard est difficilement appréciable du fait que, les trois maquettes (celle annexée ; celle insérée dans le rapport et celle remise en ERRATUM le jour de la visite) soumises à notre appréciation ne sont pas identiques (**cf. Semestre 10**).

STANDARD NON ATTEINT

Standard 4.03 : *La mobilité du PER est possible.*

Appréciation globale sur le standard

La taille, les objectifs de formation et les missions de AFI-l'UE eu égard à l'absence d'un nombre considérable de PER de rang A et/ou titulaire d'un diplôme de doctorat rend quasi impossible la mobilité du PER de l'Institut AFI-UE

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 5 : Étudiant(e)s

Standard 5.01 : *Les conditions d'admission dans le programme sont publiées*

Appréciation globale sur le standard

Les conditions d'admission se font officiellement par étude de dossier et entretien avec le candidat. Mais le cas du responsable de filière évoqué précédemment laisse planer des doutes sur le respect des règles qui régissent et édictent les modes d'admission et de recrutement inhérentes au système LMD dans son ensemble.

STANDARD NON ATTEINT

Standard 5.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.*

Appréciation globale du standard

L'égalité des chances est respectée dans le programme de l'Institut en ce sens que, les deux critères de sélection qui guident le recrutement des étudiants reposent valablement sur :

- l'excellence ;
- le remplissage des classes vu le nombre très réduit des effectifs – deux étudiants en Master 2 à titre d'exemple.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.03 : *La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.*

Appréciation globale du standard

Les échanges d'étudiants se font plus entre les établissements privés. Généralement, la mobilité public-privé ne pose pas de problèmes majeurs. Subséquemment, la mobilité privé-public ne s'observe presque pas. Mais, l'existence d'accord avec l'Université Gaston Berger, ce qui est à saluer, pourrait faciliter cette mobilité si l'on sait que les crédits son capitalisables dans le système LMD.

STANDARD ATTEINT

Standard 5.04 : *Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.*

L'encadrement des étudiants est fonction des ressources humaines disponibles. Et l'existence d'un comité de pilotage et d'orientation chargé de faciliter la recherche de stage est un atout dans la promotion de l'encadrement des étudiants

STANDARD ATTEINT

Standard 5.05 : *Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.*

Même si, AFI-l'UE dispose d'un service d'insertion chargé entre autres, du pilotage et de la gestion des démarches estudiantines ayant trait à la recherche de stage et/ou d'emploi (**Annexe 49 – Page 109**), force est de constater que :

- les étudiants, par eux-mêmes, cherchent et trouvent généralement leurs stages et leurs emplois par le biais de leurs connaissances personnelles ou démarches individuelles ;
- il y a absence de moyens concrets permettant une adéquation entre formation offerte et insertion professionnelle si l'on fait abstraction du cas des étudiants étrangers ;
- il y a absence d'indicateurs chiffrés ou de statistiques officielles relatives à l'insertion des diplômés de AFI-l'UE.

STANDARD NON ATTEINT

Appréciation globale sur le standard

AFI-l'UE ne dispose pas de données statistiques relatives à l'insertion professionnelle des diplômés, ni d'un réseau de contacts avec ses diplômés exerçant au Sénégal et/ou ailleurs.

Les rares éléments dont dispose AFI-l'UE ne s'inscrivent pas en droite ligne avec les processus appelés à soutenir des bases de données.

STANDARD NON ATTEINT

Champ d'évaluation 6 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 6.01 : *Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.*

Appréciation globale du standard

AFI-l'UE dispose à ce jour de locaux spacieux qui peuvent accueillir le programme sans défaut. Dans l'ensemble, les salles de cours sont bien équipées. Le matériel didactique et pédagogique est adéquat et adapté aux besoins de formation de l'Institut. La reprographie, les services de restauration et les toilettes respectent les normes et les principes standardisés. Les extincteurs et autres matériels de sécurité et de sûreté sont disponibles et sont installés selon les normes de sécurité générale.

STANDARD ATTEINT

5. Points forts du programme

- Une expérience d'environ d'une dizaine d'années pour le programme de Master en Génie Logistique.
- L'accompagnement d'un Professeur titulaire de rang A, impliqué dans l'assistance en vue d'une meilleure amélioration du programme, est bien apprécié. Le jour de l'évaluation, il a appuyé le programme en répondant, de manière pertinente, à de nombreuses questions. Il a suggéré, en même temps, d'orienter à propos, un certain nombre de points pédagogiques qu'il recommande d'appuyer et, d'offrir son assistance à ce sujet.
- L'agrément du Ministère de la Formation professionnelle aux origines (ou à la naissance de l'EPES) et, l'agrément définitif de Reconnaissance du Ministère de l'Enseignement Supérieur ont été aussi bien appréciés.
- Le référentiel des formations qui a été produit permet d'avoir une idée bien précise du programme du Master en Génie Logistique. Quant à l'exposé relatif au programme, il a été bien réussi.

- Cependant, si l'effectif est acceptable en M1 pour l'année universitaire 2015-2016, la maquette du programme a bien évolué et, est bien améliorée par rapport à celle présentée l'année précédente.
- Les évaluations se déroulent avec un respect de l'anonymat, au regard du spécimen de la feuille d'examen qui a été bien apprécié par l'équipe des experts/évaluateurs externes de l'ANAQ-Sup.
- L'EPES dispose, en nombre suffisant de matériel pédagogique, notamment de vidéoprojecteurs et le débit internet testé à l'aide du Wifi est d'un niveau acceptable.
- Les salles de cours, dédiés au programme, sont également en nombre acceptable et elles couvrent les besoins de la pédagogie.
- Les autres infrastructures, telle que la bibliothèque, sont effectivement dans les normes requises, ainsi que les toilettes qui sont bien organisées en fonction des sollicitudes et du genre (réparties entre PATS, PER, étudiants et étudiantes). En somme, l'EPES est installé dans des locaux fonctionnels.

6. Points faibles du programme

- Le programme, tel qu'il est présenté, manque du soutien ou de l'appui d'un enseignant de spécialité (en logistique). Si des Professeurs associés de rang magistral sont présents, il n'y a pas de Docteur de spécialité qui valide la pédagogie globale du master.
- Il a été noté quelques incohérences qui subsistent bien que des corrections soient effectuées par rapport à la maquette de l'année précédente. La non répartition des crédits aux éléments constitutifs des UE a aussi été notée pour l'ensemble de la maquette du Master Génie Logistique ;
- L'institutionnalisation du syllabus ou du plan de cours n'est pas encore ancrée dans la pratique d'une pédagogie améliorée de l'établissement. Cependant, on a pu vérifier une pédagogie orientée qui présente des faiblesses liées au volume horaire effectivement appliqué et attesté par certains enseignants qui ont souligné cet état de fait.
- La présentation du système - Licence et Master – des UE en étant améliorée, les volumes horaires ne correspondent pas aux réalités selon les recoupements effectués auprès du personnel d'enseignement et des étudiants

- Absence d'un dispositif spécifique de contrôle de la qualité des enseignements et de la pédagogie au service des enseignants.
- L'effectif déclaré comme inscrit en M2, au cours de l'année universitaire 2015-2016, est très faible. Au total, nous avons enregistré 02 étudiants.
- Absence d'un processus qui permet au PER d'amender, d'annuler et/ou de donner leur opinion sur les enseignements et/ou les décisions administratives concernant le(s) module(s) dans le(s)quel(s) ils interviennent.
- Les contrats de vacation ne mentionnent pas les volumes horaires. Lorsque les contrats sont bien retrouvés, l'exigence voudrait que, quelle que soit la qualification de l'Intervenant, la copie, au moins de son dernier diplôme, doit être attachée/archivée en compagnie du contrat et du CV.
- Absence d'un conseil scientifique visible dans l'organigramme tel qu'il est vraiment sur place (en nombre et les titres et qualité des membres restent à préciser et appuyer par des documents qui en attestent).
- Les conditions de passage de M1 à M2 ne sont pas conformes aux articles, aux décrets, aux chartes et aux règlements relatifs au diplôme de Master.
- Les enseignants peuvent en toute latitude définir les objectifs généraux et spécifiques de leur cours par le biais de leur syllabus respectif qui d'ailleurs, ne sont pas systématiquement remis aux étudiants.
- Absence d'indicateurs chiffrés ou de statistiques officielles relatives à l'insertion des diplômés

7. Appréciations générales du programme

Le programme de Master en Génie Logistique, présenté par AFI-LUE, a déjà fait l'objet d'une première évaluation en 2015 (rapport juillet 2015). Le rapport d'auto-évaluation qui fait aussi l'objet de l'évaluation de notre part et qui concerne le même programme de Génie Logistique nous montre que de réels efforts ont cherché à corriger les faiblesses soulignées et mentionnées dans le rapport précédent.

En plus de la bonne présentation du dossier et, au regard des éléments de preuve dont certains ont été bien vérifiés, le programme tel qu'il semble être déroulé, offre des atouts et aide les étudiants à être bien outillés, une fois le diplôme obtenu.

Cependant, au plan pédagogique, l'encadrement mérite d'être renforcé et tout ce qui apparaît, en attendant d'être mieux renseigné sur la qualification de certains enseignants dont aucun dossier (CV et diplômes) n'a été retrouvé est la réputation dans le champ universitaire national (il manque les éléments de preuve à leur sujet). Les titulaires de Doctorat et tous les autres enseignants, quelle que soit la position occupée dans le dispositif pédagogique, au sein du Conseil d'orientation scientifique, du Conseil ou comité pédagogique, doivent compléter leur dossier. Il est besoin de pouvoir les identifier.

Le ratio présenté semble équilibré entre professionnels et universitaires. Au même titre que les académiques, les professionnels doivent présenter un dossier qui renseigne sur leur diplôme, leur parcours expérimental et les autres qualifications qui leur vaut d'être choisis pour les filières et dans ce cas le Génie Logistique.

L'archivage des dossiers des personnels, soit-dit, pédagogiques est une lacune attachée au programme qui appelle une correction urgente.

Le programme n'a pas recruté un nombre soutenu en M1 (en 2014-2015, avec trois étudiants) et en M2 (en 2015-2016 avec deux étudiants). Un léger mieux est observé pour le nombre en M1 pour l'année 2015-2016. Ce qui laisse espérer un effectif correct pour la prochaine rentrée en 2016-2017.

8. Recommandations à l'Etablissement

Les experts/évaluateurs externes recommandent à l'EPES de :

- demander le complément de tous les dossiers des enseignants avec les CV dûment signés en plus de joindre au moins la copie légalisée du dernier diplôme, de préciser le programme auquel il participe en y dispensant des enseignements, avec les Syllabi, les plans de cours, et dire comment et par quel planning il soutient l'EPES en précisant l'année en cours ou les années passées ;
- penser à mettre en place un Conseil d'orientation scientifique tel qu'il est organisé et rectifier une erreur relative au nombre des membres et à la qualité à préciser ;
- ouvrir une information relative aux interférences ou la possibilité de conflit d'intérêts (membre du Conseil de AFI-l'UE et président du Conseil d'administration de l'ANAQ-Sup) ;
- systématiser la délivrance du supplément au diplôme et mieux organiser les Syllabi, ceci est une requête formulée par des enseignants ;
- systématiser et dérouler le questionnaire d'évaluation des enseignants de manière régulière et non aléatoire comme cela a été le cas ;

- confectionner les procès-verbaux de réunion et mettre à jour les rapports semestriels d'activités.

9. Recommandations à l'attention de l'ANAQ-Sup

Il est recommandé à l'ANAQ-Sup de revoir la procédure de recrutement des étudiants dans le cas de l'EPES AFI-l'UE. En effet, le dossier présenté par le responsable de la filière Génie Logistique qui a effectué tout son parcours universitaire (Licence et Master) au sein de l'établissement est un exemple illustratif du recrutement d'un étudiant qui n'est pas titulaire du baccalauréat.

Nous demandons la revue de la composition du Conseil d'Orientation Scientifique et la compétence du corps professoral en charge du programme de Master Génie Logistique. Les pièces justificatives méritent d'être vérifiées.

Les programmes de M1 & M2 relativement bien figurés dans la maquette ne correspondent pas aux volumes horaires effectivement assurés par les enseignants.

L'ANAQ-Sup doit revoir la prise en charge du programme qui doit être confié à un enseignant de spécialité, titulaire, au moins d'une thèse de Doctorat en rapport étroit avec la logistique en vue de conférer au diplôme délivré une valeur d'un niveau universitaire.

Le nombre d'enseignants titulaires d'un diplôme de Master, même s'ils sont contractuels à titre de vacation comme des professionnels, leur implication dans les divers actes pédagogiques doit être soutenue par une preuve, certes de leur compétence, de leur qualité et de leur parcours (vérifiez les références dans les Syllabi produits, leur CV et la copie légalisée de leur dernier diplôme).

Les actes de délibération, de procès-verbaux de soutenance et des diverses réunions qui valident les parcours doivent être dûment signés par l'ensemble des acteurs impliqués.

Le cas de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de l'ANAQ-Sup et membre du COS de AFI-l'UE étant largement débattu, se pose alors un problème de conflit d'intérêts. Ainsi, une forte invite est adressée à l'ANAQ-Sup pour qu'elle se prononce sur ce cas spécifique, mais au-delà, sur l'appartenance d'universitaires à des structures d'EPES tout en étant expert/évaluateur externe de l'ANAQ-Sup.

Faire un suivi de l'exécution des recommandations après le rapport final.

Revoir les documents fournis par l'établissement et qui sont mentionnés dans le rapport.

Demander aux établissements de répondre en joignant un fichier au format Word, un fichier au format PDF et en évitant de surcharger le pré-rapport transmis.

10. Proposition décision :

ACCREDITATION REFUSÉE